

Note de service

BQ-Sérologie et PCR leptospirose

ENTÊTE RÉSERVÉE : MERCI DE NE RIEN INSCRIRE

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Nouvel examen* | ☐ Manuel de prélèvement* | ☐ Autre : préciser* |
| ☐ Arrêt de réalisation d'un examen* | ☒ Changement organisationnel* | |
| ☐ Modification de méthode/analyse* | *Cocher la case correspondante | |

Objet : Sérologie et PCR leptospirose

Depuis mars 2024, le CNR ne réalise plus la PCR et la sérologie de dépistage de première intention (ELISA IgM) pour la leptospirose. Ces examens sont adressés au Laboratoire Biomnis Lyon. La sérologie de confirmation MAT est toujours réalisée par le CNR.

Nous vous rappelons les modalités de prescription de ces différentes analyses :

- PCR leptospirose sur sang total à réaliser dans les 10 premiers jours suivant l'apparition des symptômes,
- Sérologie leptospirose de dépistage IgM à réaliser à partir de la deuxième semaine suivant l'apparition des symptômes,
- Sérologie leptospirose de confirmation MAT à ne réaliser qu'en cas de sérologie IgM positive.

La prescription doit être réalisée sur DxCare, à défaut sur un bon de laboratoire blanc « Examens de biologie moléculaire et de sérologie infectieuse ».

Elle doit être accompagnée de la fiche de renseignements cliniques OBLIGATOIRE disponible sur la Manuel de prélèvement du CHRU Nancy.

Fait à Nancy le 02/04/2024,

Le biologiste responsable de l'analyse
Anne KENNEL

DESTINATAIRES
Pour information : ▪ Direction des sites du CHRUN (Sites Urbains, Site de Brabois, CCEG)
Pour exécution : ▪ Président de CME ▪ Les prescripteurs du CHRU ▪ Direction des soins ▪ Les CSS, Les CS du CHRU ▪ Centres Hospitaliers de Lunéville, Pont-à-Mousson, Toul, ICL ▪ ALTIR